



Nombre de document(s) : 1
Date de création : **25 mars 2010**
Créé par : **UQAM**

table des matières

Le voile de la xénophobie
Le Devoir - 13 mars 2010..... 2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

LE DEVOIR

Le Devoir

Idées, samedi, 13 mars 2010, p. C5

Le voile de la xénophobie

Une femme portant le niqab, ce voile noir qui masque le visage à l'exception des yeux, se voit exclue d'un cours de français et, par le fait même, déclenche une polémique intéressante qui ouvre la porte à des dérives regrettables du genre: «Qu'on les retourne d'où ils viennent!», comme le disait un commentateur au sujet d'un article du Devoir paru cette semaine.

La Semaine d'action contre le racisme (du 21 au 28 mars) offre l'occasion de réfléchir sur les dangers de la xénophobie. Aborder le sujet ne signifie pas se plier à toutes les exigences des groupes minoritaires, mais bien de voir l'importance des conditions d'un vivre-ensemble harmonieux et respectueux des droits de tous, qu'ils soient nés dans notre pays ou ailleurs.

Une perception assez répandue juge que les musulmans possèdent un plan diabolique d'islamisation de l'Occident. Ce danger serait devenu plus réel aux yeux de plusieurs depuis le 11 septembre 2001, même si la filière terroriste reste très minoritaire dans le monde musulman.

Nous ne sommes plus au temps du «crois ou meurs», sauf dans certains pays musulmans où cette intolérance a encore sa place.

Négation d'une identité

Porter le niqab nous mène ailleurs. À la différence du simple foulard qui permet à la femme de vivre et de travailler à visage découvert, le niqab

symbolise la négation de son identité. Il joue un rôle similaire au voile des religieuses catholiques cloîtrées qui se retiraient de la vie publique et se cachaient derrière un voile et des grilles pour s'isoler du monde et se consacrer à Dieu. Cela dit, porter le niqab ou la burqa en public envoie aussi un autre message: le refus de communiquer ouvertement avec le monde moderne. Ce message choque particulièrement nombre de personnes et représente un défi significatif aux institutions et à chaque personne parce que la communication devient difficile dans une telle situation.

Peu importe les motifs (religieux, culturels ou politiques) évoqués pour porter le niqab en public, il véhicule un message radical qui sert de levier à l'éclosion, voire au renforcement de la xénophobie et de l'islamophobie.

L'islamophobie a maintenant la cote un peu partout. En Europe, les mouvements politiques de droite radicale font leur plein de membres (Ligue du Nord en Italie, Front national en France, etc.). Le phénomène n'est pas nouveau; dans les périodes de crise, l'extrême droite gagne du terrain et ouvre la porte aux extrémistes de tous poils (musulmans et chrétiens) qui y voient l'occasion de combler des vides idéologiques (sens, valeurs, projets de société, etc.).

Représentation négative

Dans de telles conditions, les personnes à l'apparence et au

comportement qui tranchent par rapport à la majorité deviennent facilement des boucs émissaires pour expliquer tous les problèmes de la société. Le conformisme social et idéologique et les explications simplistes rassurent. Dans les années 30 et 40, on accusait les Juifs de vouloir prendre le contrôle du monde; on connaît la suite dramatique avec les plans d'extermination élaborés par les nazis.

La représentation négative des citoyens et citoyennes de croyance ou de culture musulmane nuit à leur intégration au marché du travail et à la reconnaissance de leur identité et de leurs droits. Les clichés à leur égard risquent aussi d'entraîner l'exclusion sociale et la discrimination. La condamnation en bloc de la présence musulmane devient alors problématique et voile les nuances nécessaires pour comprendre la situation.

En aucun cas, les propos racistes, les généralisations outrancières, les attitudes méprisantes et le discours d'exclusion ne doivent être tolérés. Il est donc impérieux que l'État balise rapidement le port de signes religieux qui empêchent l'identification des personnes dans les institutions publiques afin de prévenir des dérives regrettables tant dans le discours que dans les comportements.

André Jacob - Coordonnateur de l'Observatoire international sur le

racisme et les discriminations de la
Chaire de recherche en immigration,
ethnicité et citoyenneté de l'UQAM

© 2010 *Le Devoir* ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20100313-LE:20100313_c5_voile - Date d'émission : 2010-03-25

Ce certificat est émis à UQAM à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)